

ANNEXE I

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

- **PRÉAMBULE:**

Les métiers de la facture instrumentale évoluent parallèlement aux changements socioculturels et économiques de notre société.

S'appuyant sur une longue tradition, ces métiers sont confrontés à une évolution technologique importante, à travers l'apparition de nouveaux matériaux et procédés.

D'autre part, la culture artistique, les connaissances et les savoir-faire appliqués aux métiers de la facture instrumentale, s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

Ces constats impliquent la création d'une filière par la mise en place:

- d'un CAP d'assistant technique en instruments de musique. Ce CAP comporte les 4 options suivantes: accordéon, guitare, instruments à vent et piano.
- d'un BMA de technicien spécialisé amenant le jeune à travailler de façon autonome.

- **CONTEXTE PROFESSIONNEL:**

1. **Emplois concernés:**

- ouvrier qualifié, employé de maintenance.

2. **Types d'entreprises:**

- petites et moyennes entreprises artisanales ou commerciales, conservatoires, laboratoire de musée...

3. **Secteurs d'activités concernés:**

- magasins de musique, ateliers de réparation, manufactures.

4. **Place dans l'organisation de l'entreprise:**

- le titulaire du CAP d'assistant technique en instruments de musique est appelé à exercer des fonctions d'exécution dans la réalisation des tâches confiées.

5. **Définition des emplois:**

- travail à l'atelier, à l'établi, aux machines-outils.
- travail en magasin (maintenance et relation clientèle).

- **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes:

- 1) Assurer les opérations de première maintenance (réparation préventive et réparation courante) et de fabrication d'une partie d'instrument de musique (pièces simples).
- 2) Informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument.
- 3) Vérifier l'état de fonctionnement de l'instrument et en rendre compte.
- 4) Maîtriser les connaissances techniques et leurs applications pratiques dans les domaines de:
 - l'outillage
 - l'électronique et l'informatique
 - l'acoustique
 - l'organologie.
- 5) Apporter la réponse adaptée au problème posé.
- 6) Identifier les différentes parties des instruments et les accessoires qui s'y rapportent.
- 7) Exercer des fonctions d'exécution dans la fabrication de parties d'instrument de musique.

- **PERSPECTIVE DE QUALIFICATION:**

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Ce premier niveau de formation est le premier degré des métiers de la facture instrumentale (avec 4 options).

Le titulaire de ce diplôme pourra accéder à la préparation du Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.), technicien spécialisé de réparation et de maintenance, options : accordéon, guitare, instruments à vent et piano.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	
<p>Emploi concerné: ouvrier qualifié, employé de maintenance.</p> <p>Type d'entreprise: petites et moyennes, artisanales ou commerciales, institutions musicales...</p> <p>Matériaux et produits mis en œuvre: instruments, matières d'œuvre, équipements associés.</p> <p>Type de travaux: maintenance, réparation, fabrication, information clientèle.</p>	
FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES
I INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir au courant des évolutions techniques et des nouveautés concernant la famille d'instruments prise en option. - Exploiter les éléments d'information disponibles - Prendre connaissance du travail à réaliser et des règles d'hygiène et de sécurité à respecter.
II PRÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un diagnostic sur l'état de l'instrument. - Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis. - Prévoir l'approvisionnement éventuel. - Contrôler les marchandises reçues et en vérifier l'état de fonctionnement. - Organiser le poste de travail.
III RÉALISATION	<p>Options: Accordéon, Guitare, Instruments à vent et Piano.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle. <p>Option: Accordéon:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations d'entretien courant: <ul style="list-style-type: none"> au niveau de l'étanchéité: Claviers, chants, basses, registrations, soufflet. au niveau de l'accord: entretien et ou accord complet au niveau du système midi. <p>Option: Guitare:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accorder un instrument - Réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de: <ul style="list-style-type: none"> l'accastillage, du manche, de la caisse et de l'électronique. <p>Option: Instruments à vent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations de première maintenance: Changements de pièces, réglages. - Assurer les réparations: débosselage, soudure, traitements de surface. - Effectuer, à l'issue de chaque opération, le contrôle technique et acoustique de l'instrument. <p>Option: Piano:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations de réparation, remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux: mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits. - Effectuer les opérations de maintenance en magasin ou atelier: réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.
IV COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Saisir les informations. - Transmettre les informations techniques. - Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller. - Argumenter avec démonstration. - Participer à la promotion des produits. - Informer, le cas échéant, le facteur ou le fabricant, des observations relatives à l'instrument.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

I- INFORMATION

TÂCHES:

- **Tâche 1**-Se tenir au courant des évolutions techniques et des nouveautés concernant la famille d'instruments prise en option.
- **Tâche 2**-Exploiter les éléments d'information disponibles.
- **Tâche 3**-Prendre connaissance du travail à réaliser et des règles d'hygiène et de sécurité à respecter.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Sur le lieu d'exercice de l'activité: règles d'hygiène et de sécurité, l'instrument, devis et/ou ordres de travail, consignes orales et écrites, revues spécialisées, documentation technique, moyens multimédia...
- En dehors du lieu d'exercice: foires, salons, expositions, colloques, musée de la musique, organismes professionnels, lieux de fabrication, autres lieux d'exercice du travail, lieux de concert, lieux de formation continue...

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Les règles d'hygiène sont respectées.
- Les évolutions techniques et les nouveautés ne sont pas ignorées.
- Les éléments d'information sont utilisés avec pertinence.
- Le travail à réaliser est clairement identifié.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

II- PRÉPARATION

TÂCHES:

- **Tâche 1-** Établir un diagnostic sur l'état de l'instrument
- **Tâche 2-** Apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis
- **Tâche 3-** Prévoir l'approvisionnement éventuel
- **Tâche 4-** Contrôler les marchandises reçues et en vérifier l'état de fonctionnement
- **Tâche 5-** Organiser le poste de travail

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Matériel et outillage spécifiques et accessoires
- Plan et documents techniques
- Prescriptions des fabricants
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Le diagnostic est juste
- Les outils sont rangés, le plan de travail est propre
- Les accessoires présents et manquants sont identifiés

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION:

III- RÉALISATION

TÂCHES:

Option: ACCORDÉON

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Assurer les opérations d'entretien courant:
au niveau de l'étanchéité: claviers, chants, basses, registrations, soufflet,
an niveau de l'accord: entretien et/ou accord complet
au niveau du système midi.

Option: GUITARE

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Accorder un instrument
- **Tâche 3** : Réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de l'accastillage, du manche, de la caisse, de l'électronique.

Option: INSTRUMENTS à VENT

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle, nettoyage.
- **Tâche 2** : Assurer les opérations de première maintenance: changements de pièces, réglages.
- **Tâche 3** : Assurer les réparations: débosselage, soudure, traitements de surface.
- **Tâche 4** : Effectuer, à l'issue de chaque opération, le contrôle technique et acoustique de l'instrument.

Option: PIANO

- **Tâche 1** : Assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle.
- **Tâche 2** : Effectuer les opérations de réparation: remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux: mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits et queue, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits.
- **Tâche 3** : Effectuer les opérations de maintenance en magasin ou atelier: réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS
(III - RÉALISATION suite)**

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Option : ACCORDÉON

- Outillage utile, pièces et matériaux nécessaires, notices.
- Consultation du fabricant ou du distributeur.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : GUITARE

- Matériel et outillages spécifiques et accessoires.
- Plan et documents techniques.
- Prescriptions des fabricants.
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : INSTRUMENTS A VENT

- Pièces, notices techniques.
- Outillage et matériaux nécessaires.
- Connaissance de l'anatomie de l'instrument et des différentes qui le composent.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Option : PIANO

- Piano avec ou sans système électronique.
- Pièces, notices techniques.
- Outillage et matériaux nécessaires.
- Connaissance des différentes composantes du piano et de son anatomie.
- Connaissance des cotes de réglage de l'instrument.
- Connaissance en solfège et en organologie.

Autonomie, responsabilité :

Pour les 4 options

- Autonomie et responsabilité dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus

Pour les 4 options

- Les différentes pièces sont systématiquement repérées et la chronologie de démontage est consignée.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Pour les 4 options

FONCTION:

IV- COMMUNICATION

TÂCHES:

- **Tâche 1-** Saisir les informations
- **Tâche 2-** Transmettre les informations techniques
- **Tâche 3-** Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller
- **Tâche 4-** Argumenter avec démonstration
- **Tâche 5-** Participer à la promotion des produits
- **Tâche 6-** Informer, le cas échéant, le facteur ou le fabricant, des observations relatives à l'instrument

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources:

- Moyens traditionnels et informatiques de communication (fiches, fichiers)
- Moyens traditionnels et multimédia de promotion (instruments, éclatés, profils, vidéo)

Autonomie, responsabilité :

- Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.
- Compte rendu à son supérieur des tâches engagées.

Résultats attendus:

- Les informations sont saisies et transmises correctement et de façon fiable grâce à une participation active.
- La promotion de l'entreprise et l'aide à la vente des instruments sont assurées
- L'image de l'entreprise est valorisée
- Les relations avec la clientèle sont favorables à la vente
- La clientèle est fidélisée